



Amende remplie sans date !!!

Par **kwyky**, le **21/12/2011** à **18:16**

Bonjour, rnce message pour une informationrnj'ai eu une amende de 90€ sur le carton de devant le premier qu'on envoie pour le règlement il y a en haut dans le cartouche mon immat le département, le service, et la case après PAS LA DATE!!!! donc ma contravention n'est pas daternest ce que je peu la contester pour vis de forme si oui y a t'il un article de loi ou me reporter.rnmerci

Par **Tisuisse**, le **21/12/2011** à **18:46**

Bonjour,rnrnCe n'est qu'une simple "erreur de plume" qui ne remettra pas en cause la verbalisation. De toute façon, ce qui compte, c'est l'exemplaire entre les mains de l'agent verbalisateur, alors.

Par **kwyky**, le **21/12/2011** à **18:52**

aye mincernbon, cela va être mon cadeau de Noël alorsrnje pense qu'il fallait que tous soit bien remplis correctement par les agents j'avais cru entendre cela déjà.